



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
TOURAINÉ

Biodiversité et patrimoine bâti

Vous
CONSTRUISEZ
ou RÉNOVEZ ?

**Pensez à la
biodiversité !**



**Accueillir la biodiversité dans le bâti
et embellir notre cadre de vie,
c'est possible !**



Oiseaux et chauves-souris cohabitent avec l'homme depuis des siècles mais ils ont de plus en plus de difficultés à s'installer dans notre bâti. Leurs effectifs sont en équilibre précaire ou, pour certains, en nette régression.

Vous entamez la construction ou la rénovation d'un bâtiment ? Alors vous pouvez contribuer à la préservation de cette biodiversité en favorisant leur accueil.

Ce document vous propose des conseils et des aménagements, esthétiques ou invisibles, simples et peu coûteux, à réaliser.

Biodiversité...

De nombreuses espèces d'oiseaux et de chauves-souris nichent dans le bâti rural ou urbain et cohabitent avec l'homme, parfois depuis très longtemps. La plupart de ces espèces sont cavernicoles : elles recherchent des fentes, des cavités... pour se reproduire ou passer l'hiver.

▼ Hirondelle de fenêtre et martinet noir ▲



▲ Chevêche d'Athéna et effraie des clochers ▼



▲ Rougequeue noir et rougequeue à front blanc ▼



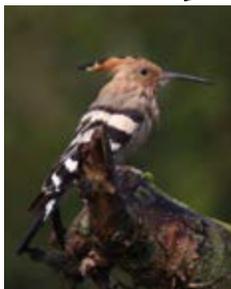
▲ Faucon crécerelle



▲ Mésange bleue et mésange charbonnière ▼



▲ Hirondelle rustique et petit rhinolophe ▼



▲ Huppe fasciée et pipistrelle commune ▼



▼ Bergeronnette grise ▼

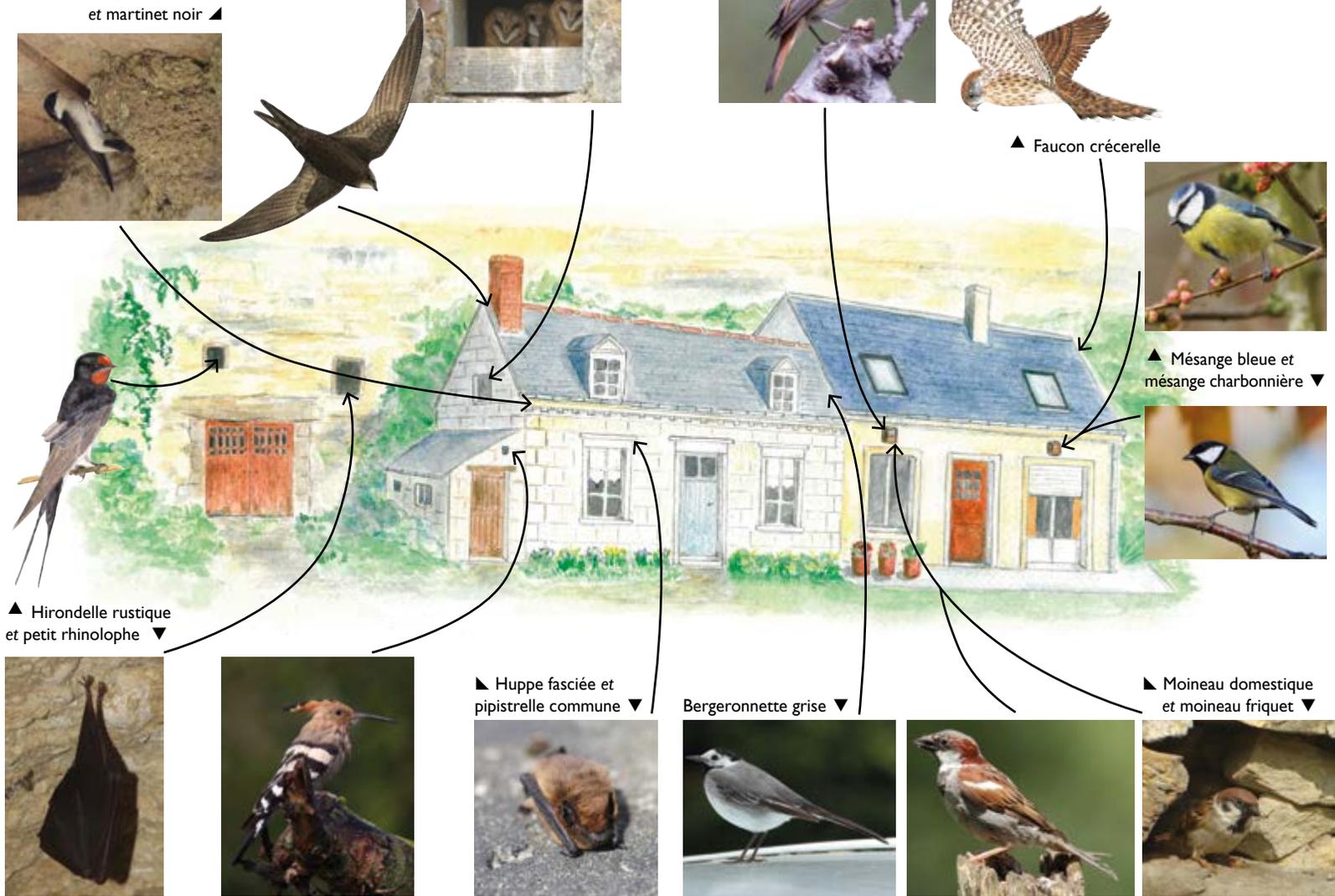


▲ Moineau domestique et moineau friquet ▼



... et bâti

Dans nos bâtiments, les oiseaux retrouvent les caractéristiques du milieu naturel qu'ils occupaient avant le développement des villages et des villes. Ainsi, les murs de clôture ou des maisons, les pignons, les combles, les caves, les greniers, les granges, etc. offrent aux espèces de nombreuses cavités où s'installer.



Offrir des gîtes

La restauration du bâti ancien et l'évolution des techniques et des matériaux de construction font disparaître nombre de sites appréciés par la faune en général.

Avec de la méthode et quelques aménagements peu coûteux et faciles à réaliser, vous pouvez garder ou recréer des gîtes pour les oiseaux. En l'absence d'équipements spécifiques, lézards et insectes utiles en profiteront aussi.

Conserver des cavités existantes

Les trous de boulin qui servaient à la mise en place des échafaudages, les fissures stables, les joints non bouchés qui ne mettent pas en péril l'étanchéité et la tenue des murs... fournissent des emplacements très appréciés par les oiseaux.

Il faut les conserver !



▲ Mésange bleue nichant dans une fissure



Convient aux mésanges, rougequeues, moineaux, martinets, faucons crécerelles... selon les dimensions de l'accès et la hauteur (voir tableau).

Créer des cavités visibles

Des gîtes de toutes formes et de toutes tailles peuvent être conçus dans les murs des bâtiments avec des pierres, des tuiles, des briques, des cylindres en poterie...

Utiles aux oiseaux, ces niches et cavités sont aussi des éléments de décoration des façades.



Convient, selon les dimensions de l'accès et la hauteur, aux rougequeues, bergeronnettes, moineaux, martinets... (voir tableau).



Veillez à ne pas faire des cavités trop profondes afin de préserver les propriétés isolantes et mécaniques du mur !

Créer des cavités invisibles...

Pour accueillir les oiseaux, peuvent être réalisés des aménagements quasi invisibles. Pour cela, il faut recourir à l'emploi de gabarits ou de parpaings-nichoirs, transformer judicieusement des volumes inoccupés ou créer des accès pour permettre aux oiseaux d'entrer dans un coin de grenier ou dans un nichoir caché.

■ Les gabarits

L'utilisation de gabarits permet de réserver les volumes des futurs gîtes. Après leur retrait, on obtient des cavités aux ouvertures discrètes ou masquées par les finitions de façade. Cette technique convient aux bâtiments neufs ou anciens.

Lors de la construction ou de la restauration d'un mur de pierres, on utilise des tubes PVC. Le mur est construit autour et le gabarit est retiré au fur et à mesure de l'élévation. Seul l'accès au gîte reste perceptible. ▶



Pour un mur en béton, ▶ on dispose des gabarits en bois ou en polystyrène avant la coulée. Ici, la cavité obtenue est fermée par le bardage en bois percé d'un trou d'accès discret. On a aussi prévu une trappe de visite pour nettoyer le nid.



Convient aux mésanges et moineaux... selon l'accès (voir tableau).

■ Les parpaings-nichoirs

Façonnés en béton de bois, matériau non-agressif, les parpaings-nichoirs s'intègrent directement dans les murs. Formes et ouvertures répondent aux besoins et aux habitudes de différentes espèces d'oiseaux.



La société Schwegler propose des parpaings-nichoirs pour les rougequeues, bergeronnettes grises et mésanges...



Faites-les vous-même en perçant un parpaing d'un mur de pièce non chauffée (garage, remise, combles perdus...) !

■ Les volumes gagnés

Tous les volumes inoccupés sont utiles ! Ici, sont fixées des planches sur les pannes en débord de toit. L'espace obtenu est cloisonné en plusieurs gîtes que les voliges couvriront. Les martinets noirs et les chauves-souris y accéderont par dessous via les trous et fentes réalisés dans les planches.



■ Les accès aux gîtes

Les greniers, les combles, les dépendances sont des gîtes idéals pour les oiseaux, comme les chouettes et les hirondelles rustiques, ainsi que pour les chauves-souris. Il faut donc leur laisser des accès ou les créer spécialement. On pourra aussi placer un nichoir juste derrière ces accès, pour limiter les déplacements des animaux. Les **tuiles chatières** (ou d'aération), les **boulites non vitrées** ou **toute ouverture** réalisée sous le toit ou dans le pignon sont de bons accès.



▲ Une ouverture a été conservée dans le mur en béton. Elle permettra à une effraie des clochers d'accéder au nichoir (dessiné en noir) qui sera fixé dans ce local technique.



◀ Ouvertures aménagées pour les chauves-souris ▶



Des règles simples...

- Avant les travaux, essayez de :
 - repérer les oiseaux présents dans l'environnement proche ;
 - programmer vos rénovations en dehors des périodes de reproduction qui s'étalent d'avril à mi-juillet essentiellement ;
 - lister les aménagements que vous pouvez réaliser.

- Le trou d'accès aux cavités et aux nichoirs doit idéalement être orienté **est/sud-est** (jamais en plein soleil ou à l'ombre complète) et demeurer **hors de portée des prédateurs, en particulier des chats**.

- Évitez les traitements (peintures, insecticides...) parfois nocifs en utilisant des **bois naturellement résistants** (chêne, châtaignier, douglas...).

... ou bien installer des nichoirs

Si les aménagements directement intégrés dans le bâti sont impossibles, la solution consiste à installer des nichoirs spécifiques à chaque espèce d'oiseau. L'emplacement et les dimensions du nichoir ainsi que la taille du trou d'accès sont alors identiques à ceux recommandés pour la création de gîtes comme l'indique le tableau ci-dessous.

Quels gîtes offrir ?

Espèce	Dimensions en cm (accès et gîte)	Emplacement du gîte	Type de nichoir *
Mésange bleue	Ø 2,5 à 2,8 □ 10x10x17	2 à 5 m de haut	
Mésange charbonnière	Ø 3,2 □ 14x14x25	2 à 6 m de haut	
Moineau domestique	Ø 3,2 à 4 □ 14x14x25	3 à 8 m de haut	
Moineau friquet	Ø 3,2 □ 14x14x25	2 à 6 m de haut	
Rougequeue à front blanc	Ø 3,2x4,6 (ovale) □ 14x14x25	1,5 à 4 m de haut	
Huppe fasciée	Ø 7 □ 15x15x35	3 à 5 m de haut	
Rougequeue noir	Ø 15 x 7 □ 15x12x20	1 à 4 m de haut	
Hirondelle de fenêtre	Ø 5x2,5 □ 16x8x8	sous les avant-toits, les balcons...	
Hirondelle rustique	Ø coupe ouverte □ 16x8x8	contre un mur, une poutre d'un garage ou d'un auvent...	
Martinet noir	Ø 5x3 minimum □ 22x30x16	sous les avant-toits, trou vers le bas, à partir de 5 m	
Bergeronnette grise	Ø 15x7 □ 15x12x20	à 1,5 à 3 m de haut	
Faucon crécerelle	Ø 45 x 15 □ 45x30x28	sur un poteau ou un bâtiment à partir de 5 m	
Effraie des clochers	Ø 15x20 □ 80x50x55	combles, grenier, hangar... avec un accès permanent	
Chevêche d'Athéna	Ø 7 □ 18x80x18	sur une branche d'arbre ou sous un toit, 2 à 4 m	

Ø = diamètre ou dimensions (largeur x hauteur) du trou d'accès en cm

□ = dimensions intérieures de la cavité en cm (largeur x profondeur x hauteur)

* les représentations des nichoirs ne sont pas proportionnelles entre elles

Chauves-souris et bâti

Les chauves-souris dépendent souvent des constructions humaines: les combles et greniers, mais aussi les linteaux ou les trous dans la maçonnerie peuvent être occupés par des colonies de reproduction durant l'été, tandis que les cavités souterraines et les vieux murs offrent des sites d'hibernation.

■ Combles et greniers

Lorsque la pénombre est suffisante et que des accès ont été conservés, combles et greniers peuvent accueillir des chauves-souris. Une ouverture adaptée, ne dépassant pas 20 cm de haut pour empêcher l'accès des prédateurs, leur permettra de se glisser à l'intérieur. Le traitement des charpentes est à éviter ou à réaliser après le départ de toutes les bêtes avec des produits non toxiques. Pour faciliter la cohabitation, des bâches pourront être disposées au sol pour récupérer le guano.



▲ Colonie de murins à oreilles échanrées installée entre des chevrons



▲ Une «chiroptière» (ouverture de 16x40 cm) pourra être mise en place pour l'accès en vol des chauves-souris.

■ Gîtes à chauves-souris

Pour les espèces privilégiant les espaces restreints, des gîtes spécialement conçus peuvent être installés, soit sur les façades extérieures, soit sur les charpentes à l'intérieur des combles. Ils accueillent rarement une colonie mais permettent de recréer des abris temporaires utilisés au cours de l'été. Les volets ouverts en permanence peuvent également accueillir des individus.



▲ Les gîtes disposés sur la façade attireront des espèces différentes selon l'exposition.

■ Clochers

Souvent grillagés, les clochers peuvent redevenir accessibles grâce à la création d'une ouverture. Il est recommandé d'utiliser un grillage à mailles fines car les mailles plus larges peuvent être mortelles pour les chauves-souris qui essaient de les franchir.



■ Cavités souterraines

Les cavités fréquentées par les chauves-souris doivent rester ouvertes. Pour éviter le dérangement de certains sites sensibles, la pose de grilles à barreaux horizontaux espacés de 15 cm environ est préconisée. À défaut, une ouverture de quelques centimètres peut suffire. Le stockage de produits chimiques et les feux sont à proscrire.



▲ Grille aménagée permettant le passage des chauves-souris

Recommandations

1 Ne dérangez pas les colonies en reproduction ou en hibernation. Chaque perturbation peut leur être fatale. Si des visites sont indispensables, la discrétion la plus totale est requise (pas de bruits, pas de lumière dirigée vers les animaux).

2 Évitez au maximum les modifications du lieu et des accès, les changements de température ou d'éclairage lors de rénovation. Pas d'éclairage à l'intérieur, ni à l'extérieur en direction des accès.

Calendrier des travaux

■ Travaux possibles

■ Travaux déconseillés

Combles, greniers et clochers :

J F M A M J J A S O N D

Traitement des charpentes :

J F M A M J J A S O N D

Cavités souterraines sur consultation d'un expert :

J F M A M J J A S O N D

Insectes, amphibiens...

De nombreux insectes, amphibiens et petits mammifères s'installent sur notre bâti, principalement sur les vieux murs et murets. La conservation de ces derniers est primordiale pour la biodiversité.

Rénover un muret

La réfection des murs et murets entraîne souvent la disparition de gîtes pour des espèces telles que l'alyte accoucheur, le crapaud commun, la salamandre tachetée et le hérisson d'Europe. Ces derniers trouvent refuge dans les anfractuosités au pied des murs, notamment lors de la période d'hibernation. Le lézard des murailles, quant à lui, utilise les fentes des murs comme gîte.

Pour ne pas détruire les habitats de ces espèces, et lorsque cela ne porte pas atteinte à l'édifice, veillez à ne pas obstruer toutes les cavités des murs lors de vos travaux de réfection.



▲ Fentes conservées entre les pierres ▼



Il est conseillé de réaliser les travaux sur les murs pendant la période s'étalant de mars à octobre, pour éviter de piéger les animaux.



▲ Crapaud commun et salamandre tachetée ▼



▲ Alyte accoucheur et hérisson d'Europe ▼



...mammifères et bâti

Construire un muret

Lorsque vous construisez un muret, des aménagements simples peuvent être réalisés pour aider la biodiversité à coloniser l'édifice. Au pied de celui-ci, laissez des espaces plus ou moins grands entre les pierres pour offrir un refuge aux mulots, campagnols et orvets. Vous pouvez également y installer un gîte à hérisson encastré au ras du sol. Au cours du montage du muret, laissez quelques interstices entre les pierres qui serviront d'abris aux lézards.



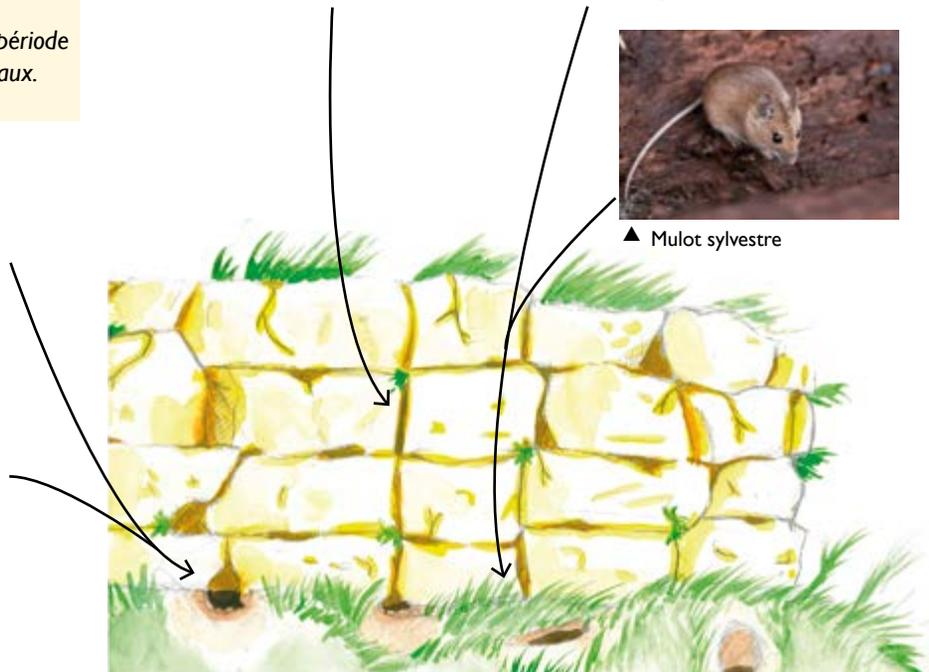
▲ Lézard des murailles



▲ Orvet fragile



▲ Mulot sylvestre



Bien cohabiter

■ Pour préserver les pas de porte des déjections des hirondelles, installez des **planchettes**, amovibles ou non, de 20 à 40 cm sous les nids.



■ Les oiseaux ne voient pas les baies vitrées ! Pour éviter les collisions souvent mortelles, appliquez des éléments sur les vitres pour les matérialiser : **silhouettes d'oiseaux électrostatiques, autocollants décoratifs, peinture à vitres...**



■ Lorsque des oiseaux accumulent des matériaux pour leur nid ou sa-lissent de leurs fientes un atelier ou un garage, on peut **obturer l'accès à certaines parties du bâti** à condition de le faire hors période de nidification (automne-hiver). Il est alors indispensable d'installer un **nichoir de substitution** au plus près de l'endroit où l'oiseau nichait.



▲ La cheminée est grillagée pour empêcher l'accès au choucas des tours qui y accumule des branches pour faire son nid. Un nichoir a été installé en compensation.

Vente de nichoirs, silhouettes d'oiseaux et matériel Schwegler sur www.lpo-boutique.com ou LPO Service diffusion - BP 90263 - 17305 ROCHEFORT cedex - tél. 05 46 82 12 66

La LPO, un partenaire... naturel !

La LPO, Ligue pour la Protection des Oiseaux, association de protection de la nature fondée en 1912, agit pour la biodiversité. Riche de plusieurs dizaines d'années d'expériences et d'observations, La LPO connaît les habitudes de vie et les besoins des espèces qui nichent en ville. Contactez-nous pour tout conseil sur les oiseaux, les chauves-souris et les aménagements (plans, dates d'intervention...) à réaliser pour les accueillir !

Pour nous contacter :

Ligue pour la Protection des Oiseaux de Touraine

148 rue Louis Blot - 37540 Saint-Cyr-sur-Loire - tél. 02 47 51 81 84

mél touraine@lpo.fr - site internet www.lpotouraine.fr

Cette action est réalisée avec le soutien financier de :

